

## APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENTE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Située dans le nord du département des Ardennes (08), en région Grand Est, la Communauté de Communes Ardennes Thiérache (CCAT) regroupe 37 communes et près de 10 000 habitants. Riche de son patrimoine naturel et culturel, elle s'engage activement en faveur du développement local, de l'accès à la culture pour tous et de l'éducation artistique des jeunes publics.

### UN TERRITOIRE ENGAGÉ

1

#### Patrimoine et environnement

- Un territoire verdoyant composé de bocages, forêts et rivières, propice aux projets artistiques en lien avec la nature et le paysage.
- Un patrimoine architectural remarquable, notamment les églises fortifiées de Thiérache et de nombreux sites historiques.
- Des actions en faveur du développement durable et de la transition écologique.

2

#### Culture et événements

- Un engagement fort dans une saison culturelle transfrontalière France-Belgique.
- L'organisation régulière d'événements culturels : Festival des Petits Signes Musicaux, cinéma en plein air, spectacles itinérants.
- Un projet structurant de création d'une nouvelle salle de spectacle sur le territoire.

3

#### Cadre de la résidence EAC

La Communauté de Communes Ardennes Thiérache dispose de la compétence scolaire, ce qui permet un travail étroit et privilégié avec les équipes pédagogiques des 6 pôles scolaires du territoire :

- Auvillers-les-Forges / Éteignières
- Signy-le-Petit
- Rouvroy-sur-Audry
- Rumigny
- Liart
- Maubert-Fontaine

4

#### Objectifs de la résidence

- Favoriser la rencontre entre les artistes, les élèves et les équipes enseignantes.
- Sensibiliser les jeunes publics à la création artistique et culturelle
- Encourager la pratique artistique, l'expression et la créativité.
- Construire des projets co-construits, adaptés aux âges des élèves et aux réalités du territoire.
- Inscrire les actions dans une démarche d'éducation artistique et culturelle durable.

5

#### Profils recherchés

Cet appel à candidatures s'adresse à des compagnies artistiques professionnelles (théâtre, musique, danse, arts visuels, arts de la rue, pluridisciplinaire, etc.) ayant :

- Une expérience ou un fort intérêt pour le travail en milieu scolaire.
- Une capacité à mener des actions pédagogiques et participatives.
- Une démarche artistique affirmée et accessible aux jeunes publics.
- Une volonté de s'inscrire dans un territoire rural.

6

#### Modalités de candidature

Les compagnies intéressées sont invitées à remplir la fiche de candidature (en pièce jointe) et à la retourner complétée **avant le 13 février 2026.**